

Direction administrative, juridique et financière

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande

**IMPRESSION ET FOURNITURE DES BILLETS D'ENTREE DESTINES AUX MONUMENTS GERES
PAR LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX**

Accord-cadre n°26-130-62

CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE

Nom de l'entreprise :

I – VALEUR TECHNIQUE DE L’OFFRE (40 points)

1.1 Qualité de l’impression au regard des échantillons remis (10 points)

Merci de vous référer au règlement de la consultation pour l’élaboration et l’envoi de vos échantillons.

1.2 Délai maximal d’exécution des prestations et moyens mis en œuvre pour y parvenir (25 points)

a) Délai maximal d’exécution des prestations : 20 points

Délai maximal d’exécution des prestations à compter de la validation du bon à tirer et jusqu’à la livraison (<u>en jours calendaires</u>)	 jours
--	-------------

b) Moyens mis en œuvre pour y parvenir (personnel dédié, stock de papier, logiciel approprié) : 5 points

1.3 Moyens mise en place pour le suivi et l’exécution de l’accord-cadre (5 points)

II – CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES (10 points)

2.1 Qualité environnementale des billets et cartes (5 points)

2.2 Modalités de livraison des billets et cartes (5 points)